

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

BH BANK

Siège social : 18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis

La BH Bank informe tous les actionnaires qu'une Assemblée Générale Ordinaire Exceptionnelle se tiendra le 26 juillet 2025, à dix heures du matin, au siège social de la banque 18, avenue Mohamed V- 1023 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'unique point de l'ordre du jour portant sur l'approbation de la désignation des commissaires aux comptes de la BH Bank pour les exercices 2025-2026-2027.

Les actionnaires titulaires d'au moins 10 actions libérées des versements exigibles peuvent, seuls, assister à l'Assemblée Générale Ordinaire Exceptionnelle sur justification de leur identité, à condition d'être inscrits sur les registres sociaux cinq jours au moins avant l'assemblée.

Tous les documents afférents à cette assemblée sont mis, dans les délais réglementaires, à la disposition des actionnaires au site web : www.bhbank.tn et à la Direction Pilotage Participations et Filiales, sise à la rue Chebbia espace Tunis immeuble K 5^{ème} étage Montplaisir –Tunis.

PROJET DE RESOLUTIONS AGO

BH BANK

Siège social : 18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis

Projet des résolutions qui sera soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 26 juillet 2025.

Première Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire Exceptionnelle décide de désigner :

- Le cabinet-groupement représenté par
- Le cabinet-groupement représenté par

commissaires aux comptes de la BH Bank pour les exercices 2025-2026-2027.

Cette résolution est adoptée à

Deuxième Résolution :

Tous les pouvoirs sont donnés au représentant légal de la banque ou à son mandataire pour accomplir les formalités de dépôts et de publications prévues par la loi.

Cette résolution est adoptée à